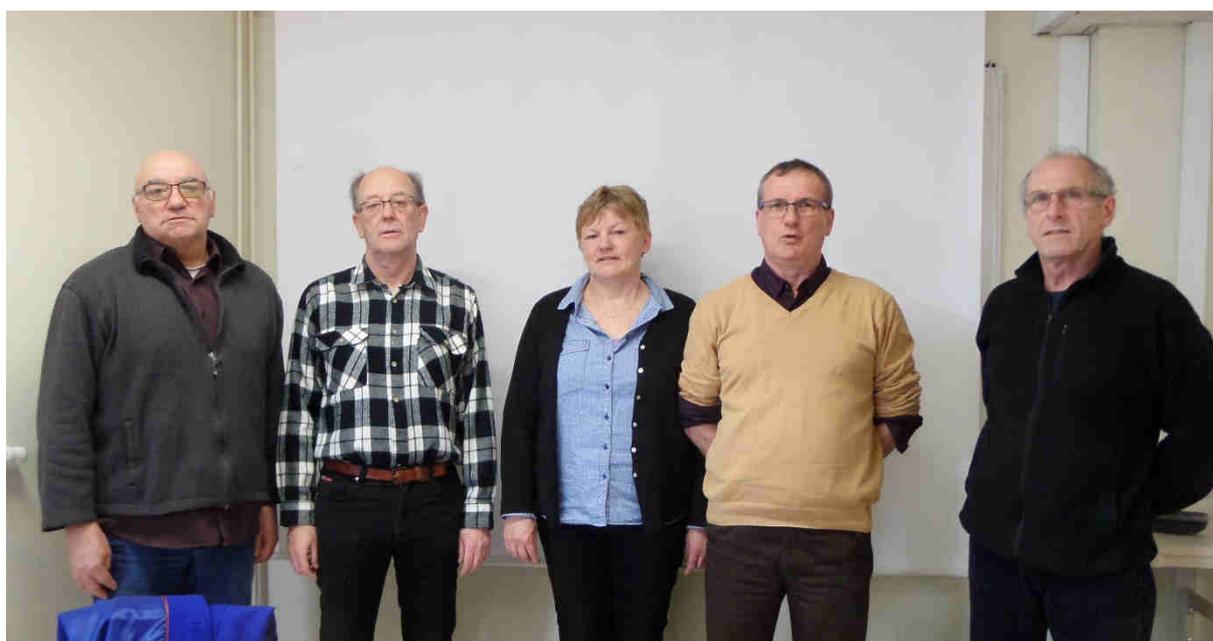




Haro sur les pensions de retraite

Les organisations syndicales et associatives du Pas de Calais se sont réunies à Lens le mardi 21 mars à Lens. Elles appellent les retraité-es à une nouvelle journée de mobilisation nationale sous des formes multiples dans le département (manifestation, rassemblement, etc.) le jeudi 30 mars.



De réforme en réforme, le pouvoir d'achat des retraité-es ne cesse de se dégrader (Gel des pensions depuis 2013). Par exemple, le calcul des pensions sur les prix remplaçant le calcul sur les salaires dès 1987 dans le privé, puis en 2004 pour la Fonction publique a constitué une catastrophe pour nombre de retraité-es.

Ainsi, de 2003 à 2014, les pensions progressaient de 17,9%, tandis que les salaires eux progressaient de 24,8% et le SMIC de 32,6 %. Sur les vingt dernières années, on peut estimer à une perte d'environ 20% du pouvoir d'achat pour les retraité-es. Cela justifie pleinement que les retraité-es se mobilisent pour l'indexation des pensions sur les salaires.

Mais aussi les retraité-es sont victimes de mesures comme l'instauration de la taxe de 0,3% de Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA), la perte de la demi-part réservée aux veuves et veufs ayant élevé un enfant, la fiscalisation de la majoration de 10% de la pension pour les personnes ayant élevé au moins 3 enfants, ...

De même, le poids de la fiscalité, avec surtout la TVA, pèse principalement chez les plus démunis.

A tout cela, il faut ajouter les conséquences des différentes politiques dégradant la protection sociale.

Besoin d'agir

" Rappel : pour nos Organisations, la retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. C'est un statut et un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et le nombre d'années cotisées."

Alors oui, les retraité-es du Pas de Calais ont de bonnes raisons de se mobiliser, d'exiger une revalorisation de leurs pensions, le retour à l'indexation sur les salaires.....

Se mobiliser le 30 mars, c'est dire aux candidats à l'élection présidentielle que les 17 millions de retraités veulent voir leur place reconnue dans la société, avoir les ressources pour vivre décemment, pouvoir se soigner, se loger,... et lutter efficacement contre l'isolement social par une politique de transports, de culture, de services publics de proximité.

Afin d'aller rencontrer les retraité-es, les Organisations et Associations ont décidé ensemble de les consulter sur la réalité de leur situation en matière de pouvoir d'achat, sur les questions liées à la perte d'autonomie pour eux ou leur famille, sur leur volonté d'agir...

Un questionnaire peut être rempli sur le site <http://www.retraitesencolere.fr/>

Les Organisations de retraité-es vous appellent à vous mobiliser le jeudi 30 mars

**Rassemblement départemental à Arras 14 H 00 devant la
Préfecture et le Conseil Départemental du Pas de Calais**

Et le matin des rassemblements locaux :

- **Béthune 10 h 30 devant la sous-préfecture**
- **Boulogne 10h30 devant la sous-préfecture**
- **Lens 10 h 00 devant la sous-préfecture**